



Une nouvelle promenade à Gâvres

Réhabiliter le front de mer pour le rendre aux piétons et aux cyclistes : la commune de Gâvres souhaite réaménager les quais le long de la Petite-mer, entre la capitainerie et l'entrée de ville. Lorient Agglomération va établir une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune pour ce projet.

La commune de Gâvres souhaite améliorer l'accès à la mer et à la plage pour ses habitants et visiteurs.

La ville prévoit l'aménagement d'une promenade reliant la future voie cyclable départementale au port. L'objectif est de réorganiser le site très fréquenté l'été, cédé à la circulation automobile et au stationnement, pour l'optimiser et le rendre en partie aux promeneurs.

Cette promenade doit faire le lien entre le port, les commerces, la liaison transrade et la plage. Elle permettra de découvrir le paysage de la Petite-mer et de rejoindre la voie verte qui court jusqu'à Erdeven.



Gâvres

Une tranche optionnelle est envisagée près de la Grande Plage et du cimetière avec une passerelle pour les piétons et les cyclistes. Le projet s'organise en trois séquences : une placette de mise à l'eau (capitainerie), une promenade urbaine le long du quai, une promenade du marais. La promenade se veut confortable et sécurisée.

Une convention de maîtrise d'ouvrage

Lorient Agglomération a déjà réalisé une étude préliminaire du projet et accompagne la commune en tant qu'AMO (assistance à maitrise d'ouvrage) pour le lancement de la maitrise d'œuvre. Le périmètre de l'aménagement comprend une partie de la concession portuaire départementale, concédée à Lorient Agglomération, qui assure pour cette partie les investissements nécessaires. Cependant, conformément au code de la commande publique, lorsque la réhabilitation d'un ouvrage relève de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage, ces derniers peuvent en désigner un par convention pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Il est donc proposé que la commune de Gâvres assure la maîtrise d'ouvrage globale, selon les modalités énoncées par convention.

L'investissement global est estimé à 840 000 € avec une participation de Lorient Agglomération de 240 000 €.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 <u>mbretonrobin@agglo-lorient.fr</u> https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/









